

# La flûte

VOLUME 72, N° 2, ÉTÉ 2016

FRATERNITÉ DES POLICIERS ET POLICIÈRES DE MONTRÉAL

## 🎯 On vous lâchera pas



*Nous protégeons  
ceux et celles qui protègent les autres*

22<sup>e</sup> édition

# Fête champêtre

Le samedi 9 juillet 2016 • 10 h à 16 h • Parc Angrignon de Montréal

## du plaisir à profusion!

Tours de poney et de calèche • Spectacle • Maquilleurs  
Jeux gonflables géants • Gâteries et rafraîchissements • Euro Bungy  
Prix de présence pour les enfants!

### ATTENTION!

Stationnement gratuit déplacé  
au CEGEP André-Laurendeau,  
1111, rue Lapierre à LaSalle.  
Navette gratuite sur les lieux.

Billets disponibles auprès de votre représentant syndical dès le 1<sup>er</sup> juin 2016  
Renseignements: Chantal Hénault ou Pierre Juteau, 514 527-4161



Fraternité des  
policiers et policières  
de Montréal

Journée organisée en collaboration avec la



Caisse Desjardins des  
policiers et policières

Président

**Yves Francoeur**

Vice-président exécutif

**André Gendron**

Vice-président au Secrétariat  
et à la trésorerie

**Pascal Poirier**

Vice-président  
aux Relations de travail

**Jean-François Potvin**

Vice-président à la Prévention  
et aux relations avec les membres

**Yves Gendron**

Vice-président à la Recherche  
et aux communications

**Mario Lanoie**

## La flûte

Éditeur

Mario Lanoie

Coordonnateur et corédacteur  
Martin Desrochers

Révision

Danielle Lanthier

Conception graphique  
Quatre-Quarts

Imprimerie

Imprimerie R. M. Hébert

La revue «La Flûte» est publiée  
trois (3) fois par année par  
la Fraternité des policiers  
et policières de Montréal inc.  
(tirage : 9 300 exemplaires)

480, rue Gilford, bureau 300  
Montréal (Québec) H2J 1N3  
Téléphone : 514 527-4161  
Télécopieur : 514 527-7830

[www.fppm.qc.ca](http://www.fppm.qc.ca)

Tous droits réservés.

La reproduction totale ou  
partielle d'articles, clichés,  
dessins, annonces ou toute  
autre matière apparaissant dans  
cette revue est strictement  
interdite sans l'autorisation  
expresse de la Fraternité  
des policiers et policières  
de Montréal inc.

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0703-4725

Numéro de convention  
de Poste-publications :  
40011308

# ON VOUS LÂCHERA PAS...

Il y a un double sens au titre de cette édition de la Flûte. À qui s'adresse-t-on ? Veut-on vous dire qu'on ne vous laissera jamais tomber... ou dire à l'Administration Coderre qu'on continuera à se tenir debout ?

## Sommaire

Les actualités	4
Paroles de président <b>Les gros bras</b>	8
Vice-présidence exécutive <b>Les moyens de pression...</b>	10
Relations de travail <b>Jouer du coude</b>	11
Prévention et relations avec les membres <b>Retour vers le futur</b>	12
Services aux membres <b>Vos assurances</b>	14
Chronique juridique <b>La Fraternité gagne la première manche</b>	20
Symphonie vocale	22
Des nouvelles de la Caisse Desjardins des policiers et policières	24
Association athlétique et sportive	26
Au musée de la police	30
Décès	34
Vie spirituelle	37
Nouvelles de l'APPRM	38

## Une première victoire face à la loi 15 !

Le 1<sup>er</sup> juin dernier, l'arbitre Me Claude Martin nous accordait la suspension des audiences de l'arbitrage prévu par la loi 15. Cette suspension est valide jusqu'à ce que les jugements de la Cour supérieure dans les causes initiées par la Fraternité soient rendus, et ce, tant dans le dossier de notre assujettissement à la loi 15 que dans celui de sa constitutionnalité. Il s'agit donc d'une importante victoire ! Il faut toutefois savoir que la Ville et la Procureure générale du Québec déposeront très vraisemblablement une requête en révision judiciaire de cette sentence arbitrale devant la Cour supérieure.

## Bonis-Denis, éthique et déontologie

Nous avons su faire valoir que lier le nombre de contraventions émises ou la fermeture rapide de dossiers d'enquête à la rémunération des cadres du SPVM était inacceptable. Nous avons également su faire valoir que le maire Coderre mettait les cadres du SPVM dans une situation de conflit d'intérêts. De plus, le 29 février dernier, après plusieurs sorties publiques, la Fraternité a déposé une plainte au Commissaire à la déontologie policière dans ce dossier. Sans compter les milliers de lettres reçues au bureau du maire grâce à vous ! Merci de votre appui et de votre solidarité !

## Campagne de sécurité routière

Le 20 avril dernier, nous lançons une campagne de *sécurité routière*. Dans le cadre de cette campagne, quatre panneaux publicitaires affichaient le message : « *Soyez prudents ! Vous êtes sur le territoire des Boni\$ Deni\$* », ou, selon le cas : « *Soyez prudents ! Vous entrez sur le territoire des Boni\$ Deni\$* ». L'un des panneaux, directement situé à la sortie du pont Jacques-Cartier au sud de la rue Ste-Catherine, a même bénéficié d'un dévoilement en direct à LCN par le biais de l'hélicoptère de TVA.



## Actualités

### Policiers contre le cancer

Le vice-président exécutif de la Fraternité, André Gendron, et le vice-président à la Prévention et aux relations avec les membres de la Fraternité, Yves Gendron, ont mis leur tête à prix le 17 mai dernier, lors de l'évènement Policiers contre le cancer!



À gauche, Yves Gendron (qui a l'air ravi) et, à droite, André Gendron.

## Actualités

### Collecte de sang

Le 7 avril dernier, près de soixante-quinze donneurs ont fait un *don de soi* pour la bonne cause. Les bénévoles ont excellé, comme d'habitude! Merci à Pierre Juteau et son équipe.



Le comité d'accueil avec la responsable de Héma-Québec, Carole Vallée, Pierre Juteau et Ronald Ladouceur.



Claudette Boileau, Lise Crevier, Denis St-Pierre, Pierre Thibault, Lise Lirette, Rémi Gauthier, Gilles Sauvageau, Robert Riffon, Marcel Crevier et Jean-François Sénécal, moniteur au PDQ-46.

# Boycott et abandon des Jeux mondiaux : une question de principe

Le 15 mars dernier, à la demande de votre Fraternité, l'Association canadienne des policiers convenait unanimement de boycotter les Jeux mondiaux des policiers et pompiers de Montréal 2017. C'était une question de principe. Malgré nos efforts et les pistes de solution proposées par la Fraternité, nous nous étions heurtés à un mur et avons dû conclure que nous ne pouvions participer avec le sourire aux Jeux mondiaux tout en nous laissant piétiner.

C'est donc à notre demande et à la suite de nos représentations que l'Association canadienne des policiers s'est jointe à notre Fraternité pour signifier qu'elle déplorait que les conditions de travail des policiers de Montréal soient saccagées par une loi les privant de leur droit à la libre négociation. En outre, l'Association canadienne des policiers a voulu lancer un message clair à l'effet qu'elle refusait catégoriquement que le type de législation auquel appartient la loi 15, qui bafoue la liberté d'association, ne s'étende ailleurs au Canada.

**Ainsi, la Fraternité a sonné le glas des jeux, et quelques jours plus tard, le maire Coderre a dû annoncer que la tenue des Jeux mondiaux des policiers et pompiers à Montréal en 2017 était annulée.** Il s'agissait du résultat direct de sa propre intransigeance. Il était essentiel d'établir que le principe de la libre négociation, dont le maire Coderre a été un ardent détracteur, ne pourrait jamais être piétiné sans conséquences importantes.

### *Fête champêtre*

- > Le 9 juillet 2016 - 22<sup>e</sup> Édition!
- > Billets disponibles auprès de votre représentant syndical

Renseignements: Chantal Hénault ou Pierre Juteau au 514 527-4161

---

### *Omnium de golf de la Fraternité*

- > L'Omnium de golf de la Fraternité a lieu le 25 août au centre de golf Le Versant à Terrebonne.
- > Le prix est de 140 \$ par personne et les profits seront versés au Fonds humanitaire de la Fraternité.

Renseignements: Chantal Hénault ou Michel Caza au 514 527-4161

---

### *Fèves au lard*

- > Le 14 octobre 2016
- > Coût du billet 7\$, en vente jusqu'au 7 octobre

Renseignements: Chantal Hénault ou Pierre Juteau au 514 527-4161



# Un message pour votre ami pharmacien...

De plus en plus, les pharmaciens acceptent de ne prendre leurs honoraires qu'une fois lorsque vous demandez vos médicaments pour plusieurs mois ! Ils contribuent ainsi à maintenir les coûts de votre assurance-médicaments au minimum.

**Vérifiez !** Si les honoraires vous sont chargés trois fois pour un médicament que vous avez acheté pour trois mois, parlez-en à votre ami !

---

*Une seule visite, une seule charge d'honoraires par médicament. C'est logique...*

**Économisez !**

**Achetez pour trois mois...**

Vous n'avez qu'une seule franchise à payer lorsque vous achetez vos médicaments pour trois mois... Vous économisez ainsi 40 \$ par année pour un seul médicament, en plus de ne vous déplacer que quatre fois au lieu de 12...



# Les gros bras

**Dénigrer ceux qui refusent de voir leurs droits bafoués sous prétexte qu'ils sont de méchants syndicalistes est une mode dont la population fait les frais.**

Les études démontrent que les conditions de travail sont meilleures dans les milieux syndiqués, lesquels tirent les milieux non-syndiqués vers le haut. De leur côté, le gouvernement et les maires tirent vers le bas l'ensemble des travailleurs en prétendant que tout est de notre faute et que notre rémunération attaque la capacité de payer des contribuables. C'est faux. C'est l'incompétence de gestion, la corruption et la collusion, comme il l'a été démontré au courant des dernières années, qui ont outrageusement gonflé les coûts dans les municipalités. Qu'on arrête de nous parler de la masse salariale comme si c'était anormal qu'elle soit importante: on ne vend pas des hot-dogs, on est au cœur d'une organisation dont l'objectif est de fournir des services, de combattre et prévenir le crime, de protéger et servir la population. Ça ne se fait pas autrement qu'en rémunérant des humains. Dans le cas des policiers et policières de Montréal, c'est encore plus vrai car l'intensité, la complexité et la dangerosité du travail exige une masse critique qui nous fait d'ailleurs de plus en plus défaut au fil des compressions et de l'augmentation constante de la population sur l'île de Montréal. À chaque année, c'est l'équivalent d'une petite ville qui s'ajoute sur l'île de Montréal et pourtant, on ne parle que de comprimer les effectifs pour diminuer la masse salariale...

Lorsqu'on se fait vigoureusement entendre, certains nous accusent de faire du syndicalisme de gros bras. Il ne s'agit pourtant que d'auto-défense contre du *patronat de gros bras*.

Comment appeler autrement des maires qui exigent d'obtenir le pouvoir inconstitutionnel de décréter les conditions de travail? Comment qualifier des patrons qui demandent et obtiennent une loi inconstitutionnelle de la part du gouvernement du Québec pour *assainir* un fonds de pension excédentaire comme le nôtre en nous coupant sans aucune négociation un 9000\$ en rémunération globale!? Heureusement, dans une société de droit, il y a des tribunaux. Mais il est surprenant que l'on nous force de plus en plus systématiquement à judiciaireiser plutôt que de s'asseoir pour négocier.

## Transformation organisationnelle

Les termes changent mais la volonté demeure la même: faire plus avec moins. En effet, le budget 2016 du SPVM a été amputé de 6 M\$ comparativement à celui de 2015 et les Bonis-Denis sont notamment calculés en lien avec le contrôle du temps supplémentaire, pour ne prendre qu'un exemple.

Compte tenu du contexte des relations de travail, aucun aspect impliquant la moindre anicroche à la convention dans le cadre de la volonté de *transformation organisationnelle* ne sera toléré. Autrement dit, rien, absolument rien de conventionné n'échappera à la négociation.



Président Yves Francoeur

## Qui est irresponsable ?

La gestion de l'émeute du 6 avril dernier survenu à Montréal-Nord nous avait d'emblée laissés plus que perplexes. Avant de réagir toutefois, des représentants de la Fraternalité ont recueilli de l'information et rencontré les membres pour avoir l'heure juste. La lettre que nous avons écrite au maire en lien avec la gestion des événements soulevait plusieurs éléments importants. Notamment le fait que *la sous-intervention répétée mine le sentiment de sécurité de la population tout en lançant le mauvais message aux criminels, qui se sentent couverts d'impunité*. Nous avons également souligné que *l'accumulation de renoncements à faire appliquer les lois les plus essentielles peuvent mener à la formation de zones de non-droit, qui, une fois formées, sont difficiles à ramener vers la normalité*. La Fraternalité estime également qu'un *sentiment d'impunité accru de la part des criminels est susceptible de mettre à risque les policiers et policières*.

Nous avons fait une mise en garde que nous avons le devoir de faire. Je persiste et je signe de nouveau. Et je pense que le citoyen qui s'est fait tabassé à Montréal-Nord parce qu'il a été pris pour un policier est vraisemblablement d'accord avec notre analyse.

## Un processus disciplinaire bidon

Depuis quelques années, nous constatons un changement marqué dans la philosophie des Affaires internes. Après avoir connu une ère où l'objectif était la réhabilitation pour ne pas s'aliéner un policier ou une policière pour le reste de sa carrière et s'assurer qu'il ou elle demeure un atout, c'est maintenant le contraire. Des enquêtes bâclées, des doubles sanctions, de l'acharnement : le retour en arrière. Chaque fois que l'on pose des questions, la réponse est la même : « il y a des choses importantes que vous ne savez pas ». Pourtant, beaucoup de ces dossiers finissent en queue de poisson. Constat : un manque de respect flagrant envers les policiers et policières qui effectuent un travail complexe, risqué et inégalé au Québec.

Des policiers et policières suspendus sans solde, à se morfondre à la maison pendant des mois ou des années, incapables de subvenir aux besoins de leur famille. D'autres, sanctionnés en discipline après avoir reconnu les faits à la suite d'une erreur et auxquels on refuse des promotions pendant des années. À quand le même traitement pour un cadre ou un syndiqué, au lieu du « deux poids deux mesures » ? À quand un traitement équitable et juste pour tous, au lieu de dossiers inutilement *judiciarisés* ? À quand la fin de l'incohérence, de l'incompétence et du manque de jugement ? À quand la fin du tribunal où le Service est juge et partie ? À quand un processus équitable ?



Vice-président exécutif André Gendron

## Ces moyens de pression qui sont supposés ne servir à rien mais dont les politiciens et les commentateurs parlent tout le temps...



Il y a de ces paradoxes dans la vie. Plein de monde prennent le temps de nous expliquer que nos moyens de pression vestimentaires ne marchent pas parce qu'on ne le remarque plus. Dans ce temps-là, je réponds souvent : c'est drôle parce que si tu ne les remarques plus, t'es quand même en train de m'en parler...

Les politiciens prétendent aussi que ça ne marche pas mais il n'y a aucune rencontre lors de laquelle il ne les soulève pas en soulignant que ça les fatigue. Quant aux commentateurs et aux chroniqueurs, certains font une montée de lait régulière sur les culottes de « clounnes ». Tout ça pour un moyen d'expression qui n'est supposé déranger personne.

Nous avons le droit constitutionnel de nous exprimer et notre liberté d'association nous octroie également des droits dont la Cour suprême ne cesse de mettre en valeur les aspects substantiels, particulièrement dans le cas des policiers, qui n'ont pas de droit de grève.

S'il y a quelque chose que vous, les membres, vous nous dites souvent, c'est bien que vous êtes conscients que ce que nous faisons, nous devons le faire. Nous n'avons jamais considéré avoir l'option de nous laisser essuyer les pieds sur le dos. Je sais que ce n'est pas toujours facile mais je suis vraiment fier de notre solidarité. Nous menons un combat qui doit être tenu. On nous impose des reculs historiques à coups de lois anticonstitutionnelles et le message ne doit pas s'étioler, parce que nous ne nous laisserons jamais tondre comme des moutons. On s'en souviendra grâce à notre solidarité, notre combativité, notre résilience et, ultimement, grâce aux résultats arrachés de chaude lutte. La Fraternité, ce n'est pas la bâtisse qui l'abrite et ce n'est pas seulement son conseil de direction et son personnel, c'est surtout et avant tout les 4500 membres qui la composent et en sont membres. Je suis fier de la Fraternité et je suis fier de ses membres !



Vice-président aux Relations de travail Jean-François Potvin

# Jouer du coude

**En matière de relations de travail, nous vivons une période intense. Heureusement, la Fraternité en a vu d'autres! Les visites dans les PDQ se multiplient et la Fraternité communique avec les membres. Au rythme actuel, les objectifs de rencontre seront dépassés et vos commentaires nous motivent. Car une chose ressort clairement: nous sommes unis.**

## Limiter les effets négatifs

Parfois, les paramètres légaux nous confinent à limiter les effets négatifs des décisions de l'employeur. Par exemple, pour les abolitions des postes à l'intervention jeunesse et des S/D poste, la Fraternité a atténué les inconvénients d'une décision unilatérale du Service. C'est essentiellement au niveau des relocalisations que nous pouvons intervenir pour que ceux dont les postes ont été abolis soient traités avec humanité et respect, le tout avec un minimum d'effets négatifs pour ceux qui pourraient être indirectement touchés.

Dans la même veine, à la suite de l'annonce des changements aux crimes sans plaignant, nous agissons de façon similaire. Chaque opportunité est saisie de communiquer aux acteurs patronaux vos récriminations et suggestions. La Fraternité est d'avis que cette décision du Service est mal avisée et agit en conséquence compte tenu des balises existantes, tout comme elle l'a fait dans le cas des SD poste et des agents d'intervention jeunesse.

Dans un autre ordre d'idées, nous gérons cette année un important flot de dossiers, tant en discipline qu'en déontologie, tout en gardant les deux mains sur le volant en matière de griefs. L'aboutissement d'un important volume de cas ne change rien à notre capacité de vous assurer des services hors pairs. Votre vice-président aux relations de travail, le directeur, le directeur adjoint et tous les avocats de l'équipe gardent les yeux sur la balle.

En terminant, nous saluons l'appui de vos délégués et moniteurs dans les unités. Leur engagement est essentiel. Je tiens à les remercier!

Syndicalement vôtre.



# Retour vers le futur

**Le système de télécommunication est un outil important pour le travail policier. Tellement important que la possession du walkie-talkie (WT) est encadrée dans la convention collective. Dans les années 30, la radiocommunication faisait son apparition dans les véhicules de la police de Montréal. C'était une révolution. Les policiers en patrouille à pieds devaient quant à eux s'en remettre à des poteaux où il y avait un téléphone à partir duquel ils devaient se rapporter sur une base régulière. La ligne se connectait directement au District.**



Les WT tels qu'on les connaît et qui peuvent transmettre sur les mêmes ondes que les véhicules ont fait leur apparition avec le système SRVA installé en 1989. Depuis le milieu des années 2000 que le Service de police envisage de passer à un système encrypté. En 2009, le SPVM avait voulu se doter d'un système évolué de radiocommunication et le projet avait été rejeté pour cause de non-conformité relative à l'appel d'offres.

À la suite du processus de sélection du système évolué de radiocommunication pour l'agglomération de Montréal (SÉRAM), Radio-Canada rapportait, le 11 septembre 2012, que Motorola se plaignait de favoritisme dans l'octroi du contrat de la première phase d'implantation. Radio-Canada avait obtenu copie d'une lettre envoyée par le président de Motorola Canada dans laquelle il demandait au Directeur général de la Ville de réévaluer de toute urgence l'attribution du contrat et qu'une analyse indépendante soit faite par des autorités expertes. En gros, Motorola faisait mention du fait que la couverture complète de l'île de Montréal demandait 12 antennes alors que la compagnie qui avait été sélectionnée avait retenu l'installation de seulement 7 antennes. La mise en marche de SÉRAM et le nombre anormalement élevé de pannes nous porte à croire qu'il pourrait en effet y avoir eu des problèmes dans la mise en place du système.



Vice-président à la Prévention et aux relations avec les membres Yves Gendron

À tout le moins, il y a des incongruités dans l'appel d'offres initial : comment se fait-il que la Ville n'ait pas cru bon d'intégrer le Montréal souterrain dans son réseau de radiocommunication ? Le réseau d'antenne souterrain est clairement exclu de l'appel d'offres initial. Le réseau du métro est couvert, mais les décideurs n'ont pas cru bon de couvrir ce qui est identifié sous l'anagramme de réseau souterrain (RÉSO). Pourtant, le site internet de la Ville de Montréal le décrit comme étant le réseau de galeries intérieures le plus vaste au monde !

À la suite de nombreuses pannes, la Fraternité a porté plainte auprès de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (la CNESST). La Ville (qui est propriétaire du système) a dû répondre à l'inspecteur de la CNESST par un plan d'action en cas de pannes futures du système. L'approche du Service a été de remettre à chaque véhicule un téléphone cellulaire à partir duquel les policiers pourront être en contact avec le 911 en cas d'urgence sur un appel de service.

Donc, au milieu du dernier siècle, les policiers utilisaient des téléphones reliés à un poteau et qui étaient disséminés à des endroits stratégiques sur le territoire, pour entrer en contact avec un confrère et demander de l'aide, le cas échéant. En ce début du 21<sup>e</sup> siècle, c'est avec un téléphone cellulaire que nos policiers peuvent établir ce contact, étant donné la piètre confiance qu'ont les autorités envers un système qui a coûté plus de 70 millions de dollars. C'est un retour vers le futur !

## Salles d'entraînement dans les PDQ

Le 21 mars dernier, une infolettre de la direction des opérations a été envoyée aux gestionnaires d'unité pour leur demander de démanteler et d'interdire les salles et les équipements d'entraînement dans l'ensemble des unités du Service. Ce n'est qu'à la toute fin du mois d'avril que la Fraternité en a été informée. Le prétexte pour ce démantèlement sauvage est votre sécurité ! Prenez note que jamais le Comité général de coordination SST (CGCSST) n'a été impliqué dans cette démarche. Pourtant, ce comité est conventionné et paritaire. Les unités ayant ce type d'installation pouvaient très bien gérer le dossier par le biais du comité local SST et les frais encourus auraient continué à être assumés par le fonds social. Au lieu de ça, la direction des opérations préfère répandre des faussetés quant aux obligations légales de l'employeur et aux risques reliés à l'utilisation des équipements. Il y a beaucoup plus de policiers qui se blessent dans les stationnements mal dégagés que dans les salles d'entraînement...

Le Service demande donc d'utiliser les endroits où il y a une salle d'entraînement corporative. Aucun de ces endroits ne dispose d'un stationnement et nous savons tous que les déplacements sur l'île de Montréal sont cauchemardesques. La direction répète depuis toujours que les postes de quartier sont la pierre angulaire du Service de police, mais quand c'est dans ces unités que les patrouilleurs tentent de s'organiser pour garder la forme nécessaire à leur travail quotidien, on leur met des bâtons dans les roues. **La Fraternité a déposé un grief pour sauver ce qui pourrait l'être à la suite de cette décision sans fondement.**



# Vos régimes d'assurance collective

Chaque année, avec l'aide de nos actuaires, nous analysons les coûts de nos divers régimes en fonction de certains facteurs comme l'inflation, le montant des prestations payées et l'évolution de leur utilisation par les membres et leurs personnes à charge.

Rappelons également qu'à la suite de la mise en place de notre partenariat avec la SSQ en août 2012, la révision des cotisations prend maintenant effet le 1<sup>er</sup> août de chaque année, le cas échéant.

**LES HAUSSES QUI S'APPLIQUERONT À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> AOÛT 2016 SONT RÉSUMÉES DANS LE TABLEAU CI-APRÈS.**

RÉGIME	MEMBRES ACTIFS	MEMBRE RETRAITÉS
Maladie	6 %	6 %
Voyage (incluant l'annulation voyage)	20 %	30 %
Dentaire	3 %	3 %
Assurance vie	4 %	4 %

## **DMA (DÉCÈS OU MUTILATION PAR ACCIDENT)**

Les cotisations pour ce régime demeureront inchangées au 1<sup>er</sup> août 2016, donc un « GEL » sur les cotisations jusqu'au 31 juillet 2017.



Vice-président au Secrétariat et à la trésorerie Pascal Poirier

## Assurance maladie

### TARIFS – ASSURANCE MALADIE

ACTIFS	Prime hebdomadaire 1 <sup>er</sup> août 2015	Prime hebdomadaire 1 <sup>er</sup> août 2016
Plan individuel	16,09 \$	17,50 \$
Plan familial	39,60 \$	42,42 \$
Plan couple ou monoparental	27,21 \$	29,29 \$

\* Attention : ces primes comprennent la moitié de la contribution de l'employeur au montant de 7,41 \$ au 2014-08-01, en vertu du paragraphe 18.02 de la convention collective. Ce tarif sera toujours en vigueur le 2016-08-01.

**Pour membres actifs seulement.**

### RETRAITÉS MOINS DE 65 ANS AU 2015-08-01 – PRIMES POUR L'ANNÉE 2015 / 2016

PLAN	OPTION A	OPTION B	OPTION C	OPTION D	OPTION E	OPTION F
Individuel	67,55 \$/rente 1621 \$/an	58,60 \$/rente 1406 \$/an	53,46 \$/rente 1283 \$/an	45,56 \$/rente 1 093 \$/an	13,95 \$/rente 335 \$/an	32,03 \$/rente 769 \$/an
Couple ou monoparental	116,52 \$/rente 2796,00 \$/an	101,14 \$/rente 2427 \$/an	92,24 \$/rente 2214 \$/an	78,58 \$/rente 1886 \$/an	24,11 \$/rente 579 \$/an	59,26 \$/rente 1422 \$/an
Familial	135,07 \$/rente 3242 \$/an	117,19 \$/rente 2813 \$/an	106,93 \$/rente 2566 \$/an	91,10 \$/rente 2186 \$/an	27,91 \$/rente 670 \$/an	64,04 \$/rente 1537 \$/an

**Retraités de moins de 65 ans :** saviez-vous que pour diminuer le coût de vos primes, vous pouvez choisir votre plan d'assurance maladie en fonction de vos besoins et dont la franchise par prescription varie entre 5, 10 et 15 \$. Il suffit de choisir l'option de plan qui répond le mieux à vos besoins.

N.B. Montants annuels arrondis 2015-08-01

### RETRAITÉS MOINS DE 65 ANS AU 2016-08-01 – PRIMES POUR L'ANNÉE 2016 / 2017

PLAN	OPTION A	OPTION B	OPTION C	OPTION D	OPTION E	OPTION F
Individuel	71,60 \$/rente 1718 \$/an	62,12 \$/rente 1491 \$/an	56,67 \$/rente 1360 \$/an	48,29 \$/rente 1159 \$/an	14,80 \$/rente 355 \$/an	33,95 \$/rente 815 \$/an
Couple ou monoparental	123,51 \$/rente 2964 \$/an	107,21 \$/rente 2573 \$/an	97,76 \$/rente 2346 \$/an	83,29 \$/rente 1999 \$/an	25,56 \$/rente 613 \$/an	62,82 \$/rente 1508 \$/an
Familial	143,17 \$/rente 3436 \$/an	124,22 \$/rente 2981 \$/an	113,36 \$/rente 2721 \$/an	96,57 \$/rente 2318 \$/an	29,58 \$/rente 710 \$/an	67,88 \$/rente 1629 \$/an

N.B. Montants annuels arrondis 2016-08-01



## Services aux membres

### RETRAITÉS 65 ANS ET PLUS AU 2015-08-01 - PRIMES POUR L'ANNÉE 2015/2016

PLAN	OPTION A	OPTION B	OPTION C	OPTION D	OPTION E	XTRA RAMQ
Individuel	22,11 \$/rente 531 \$/an	16,74 \$/rente 402 \$/an	11,60 \$/rente 278 \$/an	7,50 \$/rente 180 \$/an	13,95 \$/rente 335 \$/an	120,81 \$/rente 2 899 \$/an
Couple ou monoparental	40,90 \$/rente 982 \$/an	30,93 \$/rente 742 \$/an	21,45 \$/rente 515 \$/an	13,83 \$/rente 332 \$/an	25,79 \$/rente 619 \$/an	224,37 \$/rente 5 385 \$/an
Familial	44,22 \$/rente 1 061 \$/an	33,47 \$/rente 803 \$/an	23,19 \$/rente 557 \$/an	14,98 \$/rente 360 \$/an	27,91 \$/rente 670 \$/an	241,64 \$/rente 5 799 \$/an

N.B. Montants annuels arrondis 2015-08-01

### RETRAITÉS 65 ANS ET PLUS AU 2016-08-01 - PRIMES POUR L'ANNÉE 2016/2017

PLAN	OPTION A	OPTION B	OPTION C	OPTION D	OPTION E	XTRA RAMQ
Individuel	23,44 \$/rente 563,00 \$/an	17,74 \$/rente 426 \$/an	12,30 \$/rente 295 \$/an	7,95 \$/rente 191 \$/an	14,80 \$/rente 355 \$/an	128,06 \$/rente 3 073 \$/an
Couple ou monoparental	43,36 \$/rente 1 041 \$/an	32,79 \$/rente 787 \$/an	22,74 \$/rente 546 \$/an	14,66 \$/rente 352 \$/an	27,34 \$/rente 656 \$/an	237,83 \$/rente 5 708 \$/an
Familial	46,87 \$/rente 1 125 \$/an	35,48 \$/rente 852 \$/an	24,58 \$/rente 590 \$/an	15,88 \$/rente 381 \$/an	29,58 \$/rente 710 \$/an	256,15 \$/rente 6 148 \$/an

N.B. Montants annuels arrondis 2016-08-01

## Assurance voyage

### TARIFS - ASSURANCE VOYAGE (maladie hors Québec)

ACTIFS	Taux hebdomadaire	
	2015-08-01	2016-08-01
Plan individuel	<b>0,89 \$</b>	<b>1,07 \$</b>
Plan familial	<b>1,75 \$</b>	<b>2,10 \$</b>
RETRAITÉS	Taux par rente	
	2015-08-01	2016-08-01
Plan individuel	<b>3,07 \$</b>	<b>4,00 \$</b>
Plan familial	<b>6,15 \$</b>	<b>7,99 \$</b>

### TARIFS - ANNULATION VOYAGE

ACTIFS	Taux hebdomadaire	
	2015-08-01	2016-08-01
Plan individuel	<b>0,08 \$</b>	<b>0,09 \$</b>
Plan familial	<b>0,18 \$</b>	<b>0,21 \$</b>
RETRAITÉS	Taux par rente	
	2015-08-01	2016-08-01
Plan individuel	<b>0,65 \$</b>	<b>0,85 \$</b>
Plan familial	<b>1,31 \$</b>	<b>1,70 \$</b>

## Assurance-vie

### TARIFS – ASSURANCE VIE

ACTIFS	PRIME 2015-08-01		PRIME 2016-08-01	
	Hebdomadaire	Annuelle	Hebdomadaire	Annuelle
Base 20 000 \$	1,70 \$	88 \$	1,76 \$	92 \$
Base familiale 8 000 \$ / 6 000 \$ <65 ans	0,54 \$	28 \$	0,57 \$	30 \$
Supplémentaire (adhérent)	+ 6 %	+ 6 %	+ 4 %	+ 4 %
Supplémentaire (conjoint)	+ 6 %	+ 6 %	+ 4 %	+ 4 %

RETRAITÉS	PRIME 2015-08-01		PRIME 2016-08-01	
	Par rente	Annuelle	Par rente	Annuelle
Retraité de moins de 65 ans				
Base 20 000 \$	12,88 \$	309 \$	13,40 \$	322 \$
Base familiale 8 000 \$ / 6 000 \$ <65 ans	1,24 \$	30 \$	1,28 \$	31 \$
Supplémentaire (adhérent)	+ 6 %	+ 6 %	+ 4 %	+ 4 %
Supplémentaire (conjoint)	+ 6 %	+ 6 %	+ 4 %	+ 4 %
Retraité de 65 ans et plus				
Base 10 000 \$	6,44 \$	156 \$	6,70 \$	161 \$
Base familiale 5 000 \$ / 2 000 \$ 2 000 \$ / 1 000 \$	0,67 \$	16 \$	0,69 \$	17 \$
Additionnelle (par tranche de 10 000 \$)*				
65 à 74 ans	+ 6 %	+ 6 %	+ 4 %	+ 4 %
75 ans et plus	+ 6 %	+ 6 %	+ 4 %	+ 4 %

\*Possibilité maximale d'une tranche additionnelle de 10 000 \$ sans preuve médicale, plus 8 tranches additionnelles de 10 000 \$ avec preuve médicale. Par contre, vous ne pourrez dépasser le montant que vous possédiez la journée précédant votre 65<sup>e</sup> anniversaire, jusqu'à un maximum de 100 000 \$.

**Note :** si votre conjoint(e) atteint 65 ans avant vous, et si cette personne a souscrit des tranches supplémentaires d'assurance-vie, elle pourra les conserver, jusqu'à concurrence de 30 000 \$, et ce, jusqu'à ce que vous atteigniez l'âge de 65 ans. Les augmentations pour assurance vie supplémentaire et additionnelle sont en pourcentage parce qu'elles sont en fonction de la table d'âge et du facteur fumeur ou non-fumeur.

**Les montants des primes annuelles ont été arrondis.**



### Assurance décès, mutilation, accident (DMA)

Bonne nouvelle!  
Les primes ont diminué de 10% le 2012-08-01 et elles sont gelées pour une 4<sup>e</sup> année consécutive.

### NOTE IMPORTANTE CONCERNANT LE DMA

Dans le cas d'une réclamation, un avis écrit de l'accident doit être transmis dans les 30 jours de la date d'accident à l'assureur et une preuve écrite de la perte doit être fournie à l'assureur dans les 90 jours de la date de cette perte. Donc, vous devez communiquer avec la Fraternité dans les premiers jours de l'accident afin que la Fraternité puisse faire les démarches qui s'imposent auprès de l'assureur.

### Soins dentaires

#### TARIFS - SOINS DENTAIRES

ACTIFS	Taux hebdomadaire	
	2015-08-01	2016-08-01
Plan individuel	2,36 \$	2,65 \$
Couple/Monoparental	12,08 \$	12,67 \$
Plan familial	21,04 \$	21,89 \$
RETRAITÉS	Taux par rente	
	2015-08-01	2016-08-01
Plan individuel	21,15 \$	21,78 \$
Couple/Monoparental	42,24 \$	43,50 \$
Plan familial	61,65 \$	63,50 \$

\*Attention: ces primes comprennent la moitié de la contribution de l'employeur au montant de 7,41 \$ au 2014-08-01, en vertu du paragraphe 18.02 de la convention collective. Ce tarif sera toujours en vigueur le 2016-08-01.

Pour membres actifs seulement.

### Soins dentaires : individuel, couple / monoparental ou familial ?

Il est possible d'ajouter sa conjointe, son conjoint ou un enfant de plus de 10 ans et ce, sans examen dentaire lors de la période de réinscription qui vient aux trois ans. La prochaine de ces périodes sera au

printemps 2017 et entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2017. Prenez toutefois note qu'un mois avant le dixième anniversaire de naissance de votre enfant, il est également possible de l'inscrire à votre dossier d'assurance sans examen dentaire.

Veillez également noter que si un membre a plusieurs enfants et que l'un des enfants atteint l'âge de 10 ans et qu'il est couvert par le plan, les autres enfants ont droit aux mêmes couvertures avec la SSQ. Prenez toutefois note que les enfants de moins de 10 ans sont couverts d'emblée par le régime d'assurance dentaire gouvernemental, et que ce que nous couvrons, c'est une panoplie de services non couverts par le gouvernement.

- > N'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de nous faire part de tout changement sur les points suivants, à savoir :
  - changement d'adresse
  - changement de statut civil
  - naissance
  - couple de policier et policière de la Ville de Montréal, vous permettant ainsi de bénéficier d'une prime réduite
- > Il est important de nous faire connaître votre adresse courriel personnelle, si ce n'est déjà fait, puisque les relevés d'assurance sont maintenant transmis électroniquement aux membres actifs et retraités.

## L'assurance voyage au-delà de 90 jours, qui couvrent quoi et comment?

Comme vous le savez, notre assurance voyage avec SSQ couvre une période maximale de 90 jours pour un voyage hors Québec. Après cette période, si vous ne revenez pas pour un minimum de 14 jours au Québec, vous devrez vous prendre une assurance voyage privée (ex : Croix Bleue) pour continuer de bénéficier d'une protection voyage.

Donc, s'il vous arrivait un incident entre la première journée et la 90<sup>e</sup> journée de votre voyage, c'est SSQ avec son assistant CanAssistance qui vous prendrait en charge. Au-delà de la 90<sup>e</sup> journée de voyage, c'est l'assureur privé que vous aurez choisi, qui vous prendrait en charge en cas d'incident.

Mais qu'arrive-t-il si on a un accident à la 90<sup>e</sup> journée de notre voyage et qu'on doit avoir des suivis médicaux par la suite alors qu'on est toujours en voyage? Est-ce qu'on doit faire affaire avec SSQ ou avec l'assureur privé?

En fait, c'est la date de l'évènement qui détermine l'admissibilité des frais et avec quel assureur l'on doit faire affaire. Dans notre exemple d'un accident qui survient à la 90<sup>e</sup> journée, les suivis médicalement requis et en lien direct avec l'accident seront admissibles auprès de SSQ, puisque l'accident est arrivé pendant la couverture de 90 jours assurée avec SSQ. À noter, que l'assureur se réserve le droit d'analyser et d'approuver la justification des suivis médicaux requis.

Si le même accident vous arrive la 91<sup>e</sup> journée de votre voyage, ce sera votre assurance privée qui vous prendra en charge et qui déterminera l'admissibilité des suivis en lien avec votre accident.

## Assurance maladie : modification des frais admissibles

Prenez note qu'à compter du 1<sup>er</sup> août 2016, les frais admissibles remboursés pour la consultation d'un naturopathe ou d'un naturothérapeute seront plafonnés à 200\$ par personne par année civile.

Notez également que la loi 20 adoptée par le gouvernement du Québec le 10 novembre 2015 est venue modifier la couverture admissible des services de procréation assistée. Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> août, les nouvelles demandes en lien avec certains services pour la procréation assistée ne seront plus admissibles pour se conformer au régime offert par la RAMQ. Toutefois, les personnes ayant déjà commencé des cycles de traitement ne seront pas touchées par ces modifications.

Pour tout questionnement, n'hésitez pas à communiquer avec le département des assurances du lundi au vendredi entre 7 h 30 et 12 h ou entre 13 h à 16 h.

## Copies à l'appui !

Nous acceptons maintenant les copies de vos factures et de vos reçus pour les réclamations à l'assurance maladie. Il est toutefois important de conserver les originaux car ils peuvent vous être demandés pour vérification. Notez bien que si vous nous envoyez vos factures ou reçus originaux, ceux-ci ne vous seront pas retournés...

La sentence arbitrale de l'arbitre Claude Martin : ordonnance de suspension des audiences relatives à l'arbitrage en vertu de la Loi 15

# La Fraternité gagne la première manche

Les 21 et 22 avril 2016 avait lieu le début des hostilités dans ce qu'il est convenu d'appeler la bataille de la Loi 15. C'est en effet à ces dates que les parties avaient été convoquées par l'arbitre désigné pour agir et disposer du différend qui oppose la Fraternité et la Ville à l'égard des mesures de restructuration envisagées dans la Loi en question.

À cette occasion la Fraternité a demandé à l'arbitre d'émettre une ordonnance de suspension d'audience en attendant que la Cour supérieure se prononce sur les requêtes de la Fraternité déposées devant cette Cour concernant l'assujettissement du régime de retraite des policiers de Montréal à la Loi 15 d'une part, et, d'autre part, concernant l'invalidité constitutionnelle de ladite Loi.

Les deux séances d'enquête et audition tenues devant l'arbitre Martin se sont déroulées en présence de l'avocat de la Ville et de celui de la Procureure générale du Québec, laquelle est intervenue dans cette affaire en vue de s'opposer à la requête de la Fraternité.

De leur côté, tous les syndicats de la coalition syndicale sont également intervenus devant l'arbitre afin de soutenir la requête de la Fraternité. Une douzaine d'avocats représentant l'ensemble des intervenants concernés par la Loi 15 étaient donc présents devant l'arbitre.

Après avoir entendu les représentations des parties, l'arbitre a pris l'affaire en délibéré et a rendu sa décision le 1<sup>er</sup> juin en accueillant la requête de la Fraternité.

Toutes les audiences qui devaient être tenues dans le cadre de la restructuration du régime de retraite des policiers de Montréal en vertu de la Loi 15 sont donc suspendues et ne pourront reprendre avant que la Cour supérieure ne rende sa décision dans les deux dossiers mentionnés plus haut. La Fraternité a cependant été informée que la Procureure générale du Québec contestera la sentence de l'arbitre Martin en s'adressant à la Cour supérieure par voie de révision judiciaire. Il ne fait aucun doute que la Ville de Montréal soutiendra cette contestation. Cela donnera lieu à un autre débat qui devrait avoir lieu quelque part en septembre ou octobre prochain.

Entretemps, une autre demande de suspension d'audience a été présentée et plaidée dans le dossier des professionnels (SPPMM) de la Ville de Montréal, le 16 mai dernier, cette fois devant l'arbitre René Beaupré. La Fraternité est intervenue dans cette affaire afin de soutenir la demande de suspension d'audience du SPPMM. L'arbitre Beaupré n'a pas encore rendu sa décision.

Selon toute vraisemblance, une telle demande de suspension sera présentée par tous les syndicats, au fur et à mesure que les arbitres seront désignés dans les autres dossiers.



M<sup>e</sup> Laurent Roy, Roy Bélanger Dupras avocats

## La sentence de l'arbitre Martin

L'arbitre a donné raison à la Fraternité après avoir reconnu qu'il constituait un tribunal statutaire qui exerce une fonction juridictionnelle. Il a ensuite examiné les critères requis pour l'obtention d'une demande de suspension d'audience et a conclu que la Fraternité rencontrait toutes les conditions nécessaires.

Devant l'arbitre, la Ville et la Procureure générale du Québec ont soutenu que la requête de la Fraternité constituait plutôt une demande de sursis et que les critères requis n'étaient pas démontrés.

Cette distinction entre une demande de sursis et une demande de suspension d'audience n'est pas théorique mais bien réelle. Une demande de suspension consiste à reporter l'audition de l'affaire à une date ultérieure, c'est-à-dire au moment le plus opportun pour entreprendre une enquête et une audition. Une demande de sursis consiste plutôt à enjoindre par ordonnance à une partie ou à un tribunal de ne pas faire quelque chose. La distinction entre les deux requêtes entraîne des distinctions sur les conditions d'obtention de l'ordonnance réclamée. Dans le cas qui nous occupe, l'arbitre a conclu que la requête de la Fraternité était de la nature d'une demande de suspension d'audience. Il a également conclu ce qui suit :

- > que les questions soulevées par la Fraternité, autant sur l'assujettissement du régime de retraite que sur l'invalidité constitutionnelle, constituaient des questions sérieuses ;
- > qu'entreprendre l'arbitrage sur les mesures de restructuration peut être à l'origine d'un préjudice sérieux ou créer un état de fait ou de droit qu'un jugement final sur l'assujettissement ou la constitutionnalité ne pourra corriger ;
- > que la prépondérance des inconvénients favorisait la Fraternité en ce que la décision de l'arbitre ne prendrait pas appui sur des assises solides si les mesures de restructuration étaient imposées avant même de savoir si le régime de retraite était assujéti à la Loi 15 ou si cette dernière était invalide au plan constitutionnel ; en outre, ne pas suspendre les audiences était susceptible d'entraîner une multiplication de recours, des décisions contradictoires, des efforts et des coûts importants et ne servirait ni les intérêts des parties, ni les intérêts de la justice.

Nous vous tiendrons au courant des développements qui surviendront.

## Une fierté reconnue

Les 29 et 30 avril s'est tenu le concert biennal de votre Symphonie vocale, lequel soulignait également son 60<sup>e</sup> anniversaire d'existence. Un concert bien rempli dans tous les sens du mot... à guichet fermé les 2 soirs! Notre groupe de choristes a présenté un répertoire de pièces musicales très variées passant de succès francophones aux mélodies anglophones, sans oublier un gospel digne de mention. Tout ça sous la direction musicale bien structurée de M. Rolland Côté et d'une orchestration bien rodée de 4 musiciens sous la tutelle de Mme Denyse Rheault. Le public a clairement démontré sa satisfaction à chaque soir par des applaudissements bien nourris. La réussite du concert biennal est le fruit d'un travail de groupe de 2 ans, ainsi que des efforts individuels de chacun des choristes.



M. Georges Généreux et Johanne Trépanier, fille du président fondateur de la Symphonie, Russell Trépanier.



Jean-Jacques Adam, choriste, Louis Limoges, Mme Jacqueline Adam et Pierre Généreux qui a confectionné l'arbre généalogique de M. Limoges.

### Des hommages bien mérités

Pendant le concert, la Symphonie vocale a rendu hommage à **M. Louis Limoges** (président de Pied-Mont Dora) pour sa contribution financière aux activités de la Symphonie vocale depuis 1981. Nous avons également levé notre chapeau aux 60 ans, comme choriste, de **M. Georges Généreux**! De beaux moments remplis d'émotion pour tous et chacun. Un succès à tous les niveaux! Les spectateurs ont quitté leur fauteuil les oreilles pleines de nuances musicales.



Yvan Côté, président

## La Symphonie pendant la Semaine de la police

Le 16 mai dernier, votre Symphonie s'est rendue à l'Institut Nicolet, dans le cadre de la Semaine de la police, afin de chanter quelques pièces pour honorer nos valeureux policiers décédés dans l'exercice de leur fonction. Malgré une température pluvieuse et un thermomètre ne dépassant pas les 10 degrés Celsius, un bel hommage a été rendu en paroles et en chansons à ces héros.

Le 17 mai, toujours dans le cadre de la Semaine de la police, votre Symphonie s'est déplacée au Complexe Desjardins pour le Rase-O-Thon 2016 afin d'agrémenter de ses chansons le rasage des têtes de plusieurs braves qui ont sacrifié leur chevelure pour lutter contre le cancer. Une présence remarquée et appréciée de tous les dirigeants, participants et spectateurs.

Notre saison s'est poursuivie le 28 mai 2016 avec notre 22<sup>e</sup> tournoi de golf, sous la présidence d'honneur de Monsieur Yves Francoeur, au golf La Madeleine. Elle culminera avec notre week-end *Reconnaissance 2016* au Manoir Saint-Sauveur au début de juillet.

## Reconnaissance de l'Assemblée nationale du Québec

Après 60 ans d'existence, la Symphonie vocale de la Fraternité des policiers et policières de Montréal a été reconnue à l'Assemblée nationale. L'annonce a été faite le 12 mai dernier par le député de Verchères et whip en chef de l'Opposition officielle, monsieur Stéphane Bergeron. C'est très valorisant pour nous d'être reconnu dans le patrimoine québécois! Dans le domaine des chorales au Canada, nous sommes la seule chorale (syndicale) à avoir comme mandat de chanter aux funérailles de ses membres, actifs et retraités.

N'oubliez pas que chanter est excellent pour la santé mentale et physique! Notre saison va reprendre au début de septembre 2016. Si le cœur vous en dit, que vous aimez rendre les gens heureux par votre présence et vos chansons, ne restez pas là, à hésiter ou à juste chanter sous la douche! Joignez-vous à votre Symphonie vocale, qui vous honore et vous représente depuis 60 ans!

### SVFPPM

514 258-0475

ycote564@videotron.ca



Caisse Desjardins des  
policiers et policières

## RISTOURNE POUR UNE 23<sup>E</sup> ANNÉE

# 1 000 000 \$

RISTOURNE INDIVIDUELLE 800 000 \$  
Versée le 24 mai en fonction des  
intérêts perçus ou versés en 2015

RISTOURNES COLLECTIVES 200 000 \$  
Fonds d'aide au développement  
du milieu 2016

Sans compter : les Avantages membre Desjardins

## UN AVANTAGE QUI S'AJOUTE AUX BÉNÉFICES DE L'OFFRE DE SERVICES



### NOS DIRIGEANTS – VOS REPRÉSENTANTS DE MONTRÉAL

Conseil d'administration



Mario Desrochers  
président



Jacques Dextrateur  
2<sup>e</sup> vice-président



Louis Audet  
dirigeant



Stacy Bissonnette  
dirigeant



Bernard Pettigrew  
dirigeant



Clément Rose  
dirigeant



Robert St-Jean  
dirigeant

#### Jeune dirigeant



Katerine Bélanger  
dirigeante stagiaire

#### Conseil de surveillance



Guy Lefrançois  
président



Jean Baraby  
conseiller

**TOUJOURS À L'ÉCOUTE  
DE VOS COMMENTAIRES  
ET SUGGESTIONS!**



### EN MISSION AVEC VOUS !

Effectuer une mission extérieure est une expérience à la fois extraordinaire et enrichissante, et ce, autant pour le missionnaire que pour les membres de sa famille. Mal préparée, cette aventure peut aussi s'avérer une grande source de stress. De mauvaises décisions financières peuvent entraîner des conséquences inutilement coûteuses.

**Votre caisse a le souci de vous faciliter la tâche, avant votre départ, pendant votre mission et à votre retour**  
Afin de vous assurer la plus belle expérience qui soit et de limiter les tracas pour vous et les membres de votre famille, votre caisse a conçu une offre de services spécialement destinée à ses membres qui participent à une mission internationale. Elle prévoit un accompagnement personnalisé et des avantages exclusifs.

**Pour connaître les détails :** [caisse-police.com/mes-projets](http://caisse-police.com/mes-projets)



*Caisse Desjardins des  
policiers et policières*

# ENGAGÉE DANS NOTRE COMMUNAUTÉ

## Défi de l'Ours Polaire : 53 équipes relèvent le défi dans un froid sibérien !



Le 13 février dernier, quelque 200 participants regroupés en 53 équipes ont fait le grand saut à la Marina de Verdun. Leur courage a permis à la Course au flambeau des agents de la paix d'amasser 30 000 \$ au bénéfice d'Olympiques spéciaux Québec. À titre de partenaire provincial de la CAF, votre caisse offrait une boisson chaude pour réchauffer les participants après leur épreuve. Cette année, notre directeur principal développement des affaires, Olivier Lapointe, a recruté des collègues de l'équipe Développement de la Caisse pour former une équipe. Marie-Ève Dorion, Julie Morache, Sandra Pelletier et Marc Bédard ont par conséquent accepté de relever le défi !

## Policiers contre le cancer 2016

Dans le cadre de la Semaine de la Police, le RASE-O-THON a permis d'amasser au final 45 555 \$ ! Parce qu'elle partage vos valeurs et vos préoccupations, votre Caisse s'est à nouveau faite partenaire de cette cause humanitaire portée par la communauté policière à même son Fonds d'aide au développement du milieu. Notre directeur principal au développement, Olivier Lapointe, à nouveau cette année, a assuré l'animation de l'événement avec humour et sensibilité. De son côté, notre directeur général, Normand Prévost, est passé au rasoir encouragé par la directrice de la Caisse du Complexe Desjardins qui a offert 1 000 \$ afin de le voir relever le défi. Bravo à tous les participants et merci aux donateurs !



## Course au flambeau des agents de la paix



**PLUS DE 800 COUREURS  
ONT PARTICIPÉ AU RELAIS  
DE LA FLAMME AU PROFIT  
D'OLYMPIQUES SPÉCIAUX  
QUÉBEC**

Le 12 mai dernier, 13 courses amicales de 5 km avaient lieu simultanément aux quatre coins de la province. L'événement bénéfique connu sous le nom du Relais de la flamme aura permis d'amasser la somme de 10 000 \$. En tant que partenaire provincial de la Course au flambeau, votre caisse a assuré une représentation sur la majorité des parcours afin de soutenir l'organisation et d'encourager la participation policière. Bravo à tous les participants et merci de votre engagement !

## SESSIONS DE PRÉPARATION À LA RETRAITE

### Un partenariat à votre avantage !

En collaboration avec l'Association de Bienfaisance et de Retraite des policiers et policières de Montréal (ABR), votre Caisse diffuse les portions financière, testamentaire et mandataire des sessions de préparation à la retraite.

### Une expertise unique reconnue !

Avec ses 70 années d'expérience au service des policiers et policières, votre Caisse est la seule institution financière à connaître les réalités financières et professionnelles, les conditions de travail et les fonds de pension des policiers et policières.



**Desjardins**



*Caisse Desjardins des  
policiers et policières*

[www.caisse-police.com](http://www.caisse-police.com) pour mieux vous informer !

#### SIÈGE SOCIAL

460, rue Gifford, Montréal (Québec) H2J 1N3  
téléphone : 514 VIP-1004 (847)  
sans frais : 1 877-VIP-1004 (847)  
télécopieur : 514 487-1004

#### CENTRES DE SERVICES

Couronne Sud  
Couronne Nord  
Sûreté du Québec – Montréal  
Québec  
Centre de services conseil ENPQ  
Outaouais



**Association  
athlétique et sportive**

*Sylvain Bois, président*

**2015-2016**

# Ligue de hockey de la Fraternité

*La saison régulière de la ligue de hockey de la Fraternité s'est terminée le jeudi 18 mars dernier.*

*La saison de hockey se divise en deux demi-saisons. Les Canadiens sont les champions de la première demi-saison et les Hawks sont les champions de la seconde demi-saison. Finalement, les Hawks se méritent la première position au classement général de cette merveilleuse épopée!*

**MERCI POUR L'EXCELLENTE SAISON ET INSCRIVEZ-VOUS IMMÉDIATEMENT POUR LA PROCHAINE!**

**[www.sportsfrat.ca](http://www.sportsfrat.ca)**

À la suite de la saison régulière, les séries ont débuté pour trois semaines d'activités. Une chaude lutte entre les 4 équipes impliquées! Chacune des équipes a terminé avec 3 victoires et 3 défaites. Avec un meilleur différentiel au classement final, ce sont les Bruins qui ont terminé en première position, suivi des Hawks, des Kings et des Canadiens.



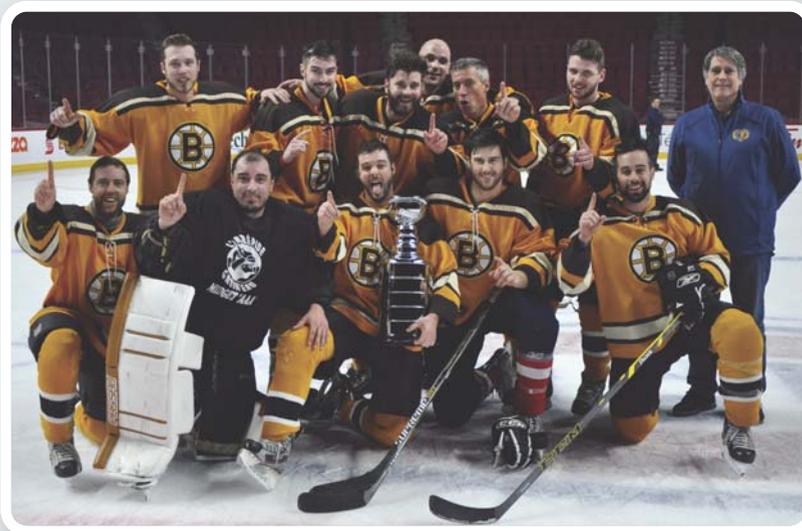
Les finalistes : les Hawks – Capitaines : Samuel Drouin et Pascal Legault



Les Kings – Capitaine : Yves Desjardins



Les Canadiens – Capitaine : Julien Marchand



Les champions : les Bruins – Capitaine : Marc-André Lavoie

## FINALE AU CENTRE BELL

Nous avons encore été reçus par l'organisation du Canadien de Montréal au Centre Bell pour disputer la finale *consolation* opposant les Canadiens aux Kings, lesquels ont remporté la partie par la marque de 8 à 5.

La grande finale opposait les Hawks aux Bruins et, à la fin de la troisième période, les Bruins se sont sauvés avec les grands honneurs par la marque de 5 à 3.

**Félicitations aux Bruins qui remportent le Coupe Sportsfrat!**

## **PARTIE AMICALE AU CENTRE BELL**

Pour une autre année, votre Association sportive accueillait 2 autres équipes associées à la ligue de la Fraternité. Les organisateurs du jeudi (Christian Pezzulo du PDQ-35) et du mercredi (Nicolas Rousseau des Motards) étaient invités à disputer une partie amicale au Centre Bell.

L'Association athlétique et sportive vous lève son chapeau pour l'excellente saison disputée amicalement à l'aréna St-Michel!



*Les Motards – Capitaine : Nicolas Rousseau*



*PDQ-35 – Capitaine : Christian Pezzulo*

## **PROCHAINE SAISON DE HOCKEY**

Inscrivez-vous pour la prochaine saison en communiquant avec moi :  
sylvainb@fppm.qc.ca  
ou sur le site internet de l'Association  
www.sportsfrat.ca.

## **ÉVÉNEMENT À VENIR**

Les Jeux Nord-américains  
Policiers Pompiers de  
Drummondville ont lieu  
du 1<sup>er</sup> au 10 juillet 2016.

## **SOCCER**

Vous êtes un joueur de soccer homme ou femme et vous êtes intéressé(e) à vous joindre à l'une de nos équipes ? Communiquez avec votre Association!



# LE CLUB

## DE CHASSE ET PÊCHE DES POLICIERS ET POLICIERES DE MONTRÉAL

Notre club  
aura bientôt

**60  
ans!**

Pour une fête ou un départ  
à la retraite, offrez une  
carte de membre valide  
pour toute la saison !

**En promotion à 285\$ !**

Pour réserver, téléphonez  
du lundi au vendredi entre 8 h et 17 h  
au 1 819 523-4016 et laissez un message.  
Nous communiquerons avec vous !  
[ccpppm@hotmail.com](mailto:ccpppm@hotmail.com)

**Joignez-vous à nous, nous préservons un joyau !**

Visitez-nous sur : <http://ccpppmtl.wix.com/ccpppmtl>

### Saviez-vous que...



**C'EST EN 1930** que les problèmes posés par la circulation obligent à augmenter le personnel affecté à la circulation à 234 policiers dont 12 officiers, un secrétaire et 11 commis. Et, pour assurer l'observation des RM concernant le stationnement, le nombre de motos est augmenté. De plus, l'effectif de la cavalerie est porté à 25 policiers comparativement à 6 en 1928.

C'est cette même année que l'on installe les premiers feux de circulation à l'intersection « Sherbrooke et Université ».

**DURANT LES ANNÉES 1930/40**, Montréal était considérée comme l'une des villes nord-américaines les plus prospères en matière de « jeux illégaux ».

On évalue à environ 250 le nombre de « maisons de jeu et pari » ayant pignon sur rue à Montréal. Pour la plupart, elles sont regroupées au centre-ville dans le quadrilatère « Peel-Stanley / Ste-Catherine-St-Jacques ».

Comme je l'ai déjà mentionné dans un texte précédent, **LES ANNÉES 1934/35** furent des années très difficiles, non seulement pour la population en général mais aussi pour les services de police. L'un des effets pervers au Service de la police de Montréal est le gel d'embauche et de promotion, lequel nuit considérablement au fonds de pension. Et voilà que les autorités de la Ville de Montréal tentent de réduire ses contributions au fonds de pension et d'apporter des changements importants dans sa gestion. On y présente même un projet de loi à l'Assemblée nationale du Québec qui vise à modifier la « Constitution et les règlements ».

Cela avait aussi comme conséquence de réduire les sommes déjà accordées aux policiers retraités jusqu'à concurrence de 1/3 de leur pension.

- > Le nouveau Comité responsable de gérer le fonds de retraite des policiers fut alors formé et composé de 9 membres, dont le président était le Directeur du Service de police de Montréal, Me Fernand Dufresne, ainsi que de 8 policiers dont un cadre et 7 syndiqués ; le Comité a alors réduit les prestations de pension des retraités mais pas autant que le comité ayant déposé le projet de loi l'aurait espéré.
- > Pour sa part, le Premier-ministre Tachereau a tenu à faire un point en chambre à l'effet qu'il fallait diminuer les indemnités et augmenter les taux de cotisation,

chez les policiers de Montréal mais ajouta « qu'il serait très malheureux que les policiers retraités perdent leur pension et que les actifs, qui comptent sur leur retraite, voient leurs espoirs s'évanouir ».

*Sources et références : Jean Turmel, pages 141 à 145 et 171. - Pierre de Champlain, page 24. - The Gazette, 28 Mars 1935 - Le Canada, 28 Mars 1935 - Loi 1935 (25-26, George V, chapitre 161). - Notes de maîtrise en Histoire de Sylvain Bissonnette.*



**EN NOVEMBRE 1965**, l'effectif policier était de 3 436 agents. Le Parc auto comptait 610 véhicules. La moyenne de temps de réponse à un appel était de 2 minutes 30 et ce, n'importe où dans la métropole.



Société du Musée de la police  
de l'île de Montréal  
et de l'île Bizard



Jean-Marc De Nobile, Communicateur - Musée de la Police de Montréal

**C'EST LE 30 JANVIER 1965** qu'est créée la «**Fédération des policiers municipaux du Québec**» comptant plus de 6 000 membres.

Son premier exécutif était formé de:



Président :  
Jean-Paul  
Picard (prési-  
dent de la  
Fraternité des  
policiers de  
Montréal)

- > Premier vice-président :  
Armand Lecompte (président  
de la Fraternité des pompiers  
et policiers de Valleyfield)
- > Deuxième vice-président :  
Antonio Guilmette (président  
de la Fraternité des policiers de  
Québec)
- > Trésorier : Jean-Guy Ménard  
(trésorier de la Fraternité des  
policiers de Montréal)
- > Secrétaire : Paul-Émile Blain  
(président de la Fraternité  
des policiers de Verdun).

**EN 1966**, on récitait une prière d'ouverture lors des assemblées de la Fraternité des policiers de Montréal, laquelle allait comme suit :

« Ô Dieu qui êtes lumière, force et bonté, répandez sur la présente assemblée un rayon de Votre Sagesse afin que tous ses projets, ses délibérations et ses mesures soient inspirants. Amen. » Ce à quoi les membres répondaient à trois reprises : « St-Michel Archange, priez pour nous ».

Pour les plus jeunes, St-Michel Archange est le patron des policiers/policières, à travers le monde; plusieurs sont ceux et celles qui portent sur ou sous leur uniforme, une médaille à son effigie.



**C'EST LE 13 FÉVRIER 1966** que l'agent George Coallier, alors Directeur à l'exécutif de la Fraternité des policiers de Montréal, remportait pour une troisième fois le championnat canadien de saut de barils.

Dans la «Revue des agents de Police» de **JUIN 1966**, on apprenait que le Directeur de la police de Montréal, Jean-Paul Gilbert, s'était vu contraint de retirer les policiers affectés à la patrouille du mégachantier du futur site de l'Exposition universelle de Montréal (mieux connu sous le titre Expo 67) sur

les lieux de l'île Ste-Hélène afin de permettre aux pompiers de Montréal de le faire.

*Certains ont interprété cela comme une tactique des autorités municipales pour relayer la police à l'arrière-plan afin de semer la discorde entre les deux syndicats.*



**C'EST À L'ÉTÉ 1966**, dans un article de la «Revue des agents de police» écrit par l'ex-directeur de l'exécutif de la Fraternité, M. Pierre De Larochellière, que l'assistant-directeur Charlemagne Durocher du SPM, annonçait à la Fraternité que le Service faisait présentement l'essai de «scooters» conduits par des policiers et qui seraient utilisés à la patrouille des parcs et aux factions, si les tests démontraient leur efficacité.

*En fait nous croyons que le Service n'en a acheté que cinq. Et le musée a le plaisir d'en avoir un à sa disponibilité, totalement remis à neuf, incluant les écrits.*

**C'EST AUSSI DURANT L'ÉTÉ 1966** que les premiers cours «Enquêtes accidents» (aujourd'hui : Technicien en collision) furent donnés à des agents du SPM au collège de la police situé alors au 4375 rue Ontario est.

*Sources et références : Revue des agents de police - Les éditions de janvier à décembre 1966.*

## CLIN D'ŒIL SUR 1976 - L'ANNÉE DES JEUX OLYMPIQUES D'ÉTÉ DE MONTRÉAL

### INFORMATION D'ORDRE GÉNÉRAL :

- > Population de l'île de Montréal: 1 835 000
- > Personnel du SPCUM, 5 709 employés: 5 146 en effectif policier et 563 employés civils
- > Nombre de postes de police: 37 (avec un personnel de 3 638 employés)
- > Nombre d'appels: 857 194
- > Parc automobile: 1 114 véhicules.



### Effectif par grade

#### Cadres

Directeur	1
Directeur-adjoint	1
Assistant-directeur	2
Inspecteur-chef	6
Assistant-inspecteur-chef	8
Inspecteur	47

#### Officiers syndiqués

Capitaine-détective	23
Capitaine	53
Lieutenant-détective	82
Lieutenant	204
Sergent-détective	658
Sergent (dont une sergente)	503
Nombre d'agent	3 561
Employés civils	563
Traverses scolaires	537

### Criminalité

	1972	1976
Crimes majeurs	68 823	105 722
Autres infractions criminelles	28 357	38 749
Accidents mortels	Aucun comparatif	184
Accidents avec blessés	Aucun comparatif	10 783
Autres accidents	Aucun comparatif	61 872
* Infractions en matière de circulation:	238 489	

### Micro

Meurtres	84
Tentatives de meurtre	171
Viols	207
Attentats à la pudeur	543
Voies de fait (blessés)	52
Voies de fait avec lésions	976
Voies de fait sur la police	381
Voies de fait sur un agent de la paix	12
Autres voies de fait	4 637

### Vols qualifiés

Arme à feu	4 262
Autres armes	772
Autres vols qualifiés	1 702

### Introductions par effraction

Dans commerce	10 171
Dans résidence	20 731
Autres	4 056

### Vols de véhicule

Véhicules automobiles	11 166
Camions	1 154
Motocyclettes	1 485
Autres	99



Société du Musée de la police  
de l'île de Montréal  
et de l'île Bizard



Jean-Marc De Nobile, Communicateur - Musée de la Police de Montréal

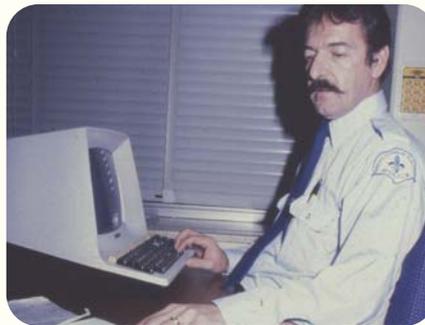
## Mœurs

Maison de débauche	75
Proxénétisme	9
Autre prostitution	48
Maison de jeu	39
Pari	15
Autres infractions de jeux	186

Sources et références : Cahier des données statistiques '76 du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal.

**C'EST EN JANVIER 1981** que le SPCUM annonçait qu'il rejoignait les rangs des grands services policiers en entrant dans l'ère de l'informatique appliquée aux besoins quotidiens du travail policier.

Les policiers dans les districts et sections (*on ne disait plus poste de police*), avaient maintenant accès aux divers fichiers de recherche de



renseignements, notamment ceux de : La GRC (CIPC), du National Crime Information Centre à Washington (NCIC), du Centre de renseignement criminel du Québec (CRPQ), du Bureau du ministère des transports (BVAQ) ainsi que du SPM.

*Les policiers n'avaient plus à attendre de longues minutes au téléphone afin d'obtenir les réponses provenant de divers sections ou organismes.*

Sources et références : Revue « Police » - Édition de janvier 1981.

## Escouade antisubversive

Inspecteur	1
Sergent-détective	8
Constable	7
Commis	1

## Bureau de l'aide à la jeunesse

Capitaine-détective	1
Lieutenant-détective	1
Sergent-détective	10
Lieutenant	1
Sergent (3 hommes, 1 femme)	4
Constable (53 hommes, 6 femmes)	59
Chargé de groupe civil	1
Commis	6
Total	86

N'oubliez pas que si vous désirez visiter le musée ou si vous avez des pièces de police ou des photos à nous remettre, vous pouvez nous rejoindre par téléphone au 514 280-2043 ou par courriel à l'adresse [musee.police@ssvm.qc.ca](mailto:musee.police@ssvm.qc.ca).

Si vous aimez lire des textes sur l'histoire de la police, vous pouvez aller en ligne sur le site du SPVM et cliquer sur *Musée* et ensuite sur *Capsules historiques* et vous pourrez y lire des textes écrits par notre collègue Robert Bob Côté.

En terminant, nous remercions nos partenaires financiers sans lesquels, plusieurs projets n'auraient pas vu le jour, ils sont :

- > L'Association de bienfaisance et de retraite des policiers et policières de Montréal
- > La Caisse Desjardins des policiers et policières
- > La Fraternité des policiers et policières de Montréal
- > Le Service de police de la Ville de Montréal ainsi que nos autres supporteurs :
- > L'Association des policiers et policières retraités de Montréal
- > L'Association professionnelle des officiers de direction.

**Bon été à toutes et à tous !**

### CONCEPTION ET TEXTE :

Jean-Marc De Nobile,  
Responsable des communications  
Avec la précieuse collaboration de :  
Gilles Landriault,  
directeur de l'imagerie  
Louise Côté,  
conservatrice

## De vive mémoire



**Bazinet, Guy**  
Agent  
Embauché le 15 août 1955  
Retraité le 3 juin 1988  
Décédé le 30 avril 2016  
à l'âge de 80 ans



**Brunet, Gérard**  
Agent  
Embauché le 16 septembre 1952  
Retraité le 20 janvier 1985  
Décédé le 14 mars 2016  
à l'âge de 86 ans



**Coderre, Michel**  
Lieutenant  
Embauché le 30 septembre 1968  
Retraité le 14 avril 2000  
Décédé le 12 février 2016  
à l'âge de 68 ans



**Desjardins, Claude**  
Agent  
Embauché le 1<sup>er</sup> octobre 1956  
Retraité le 2 avril 1988  
Décédé le 16 janvier 2016  
à l'âge de 79 ans



**Benson, Harold**  
Agent  
Embauché le 2 juillet 1968  
Retraité le 7 juillet 1998  
Décédé le 6 mai 2016  
à l'âge de 72 ans



**Brunet, Roch**  
Agent  
Embauché le 26 août 1963  
Retraité le 9 mars 1996  
Décédé le 6 avril 2016  
à l'âge de 71 ans



**De Tilly, Claude**  
Agent  
Embauché le 23 octobre 1963  
Retraité le 1<sup>er</sup> novembre 1984  
Décédé le 3 février 2016  
à l'âge de 81 ans



**Duchesne, Jean**  
Agent  
Embauché le 10 octobre 1946  
Retraité le 1<sup>er</sup> janvier 1973  
Décédé le 3 mars 2016  
à l'âge de 90 ans



**Brisebois, Michel**  
Agent  
Embauché le 23 décembre 1963  
Retraité le 3 mars 1994  
Décédé le 25 mars 2016  
à l'âge de 72 ans



**Capuano, Jean-Marie**  
Agent  
Embauché le 19 octobre 1960  
Retraité le 17 novembre 1987  
Décédé le 15 avril 2016  
à l'âge de 79 ans



**Demers, Maurice**  
Sergent-détective  
Embauché le 18 novembre 1957  
Retraité le 5 janvier 1990  
Décédé le 7 février 2016  
à l'âge de 78 ans



**Faulkner, André**  
Agent  
Embauché le 13 septembre 1948  
Retraité le 1<sup>er</sup> avril 1975  
Décédé le 27 avril 2016  
à l'âge de 89 ans



**Brunelle, Yvon**  
Agent  
Embauché le 4 avril 1952  
Retraité le 15 mars 1985  
Décédé le 20 mars 2016  
à l'âge de 84 ans



**Clermont, Robert**  
Agent  
Embauché le 18 mai 1964  
Retraité le 19 mai 2000  
Décédé le 18 février 2016  
à l'âge de 70 ans



**Deshaies, Robert**  
Agent  
Embauché le 26 février 1973  
Retraité le 5 avril 2005  
Décédé le 16 avril 2016  
à l'âge de 64 ans



**Fradette, Jacques**  
Lieutenant  
Embauché le 18 mai 1964  
Retraité le 4 décembre 1996  
Décédé le 17 mars 2016  
à l'âge de 74 ans



**Fugère, Jean**  
Agent  
Embauché le 14 janvier 1957  
Retraité le 2 avril 1988  
Décédé le 5 mars 2016  
à l'âge de 79 ans



**Gagné, Gérard**  
Sergent-détective  
Embauché le 12 juillet 1954  
Retraité le 13 juillet 1984  
Décédé le 5 janvier 2016  
à l'âge de 81 ans



**Galardo, Rolland**  
Lieutenant  
Embauché le 17 juillet 1950  
Retraité le 13 février 1983  
Décédé le 4 mars 2016  
à l'âge de 87 ans



**Gendron, Rolland**  
Agent  
Embauché le 3 septembre 1954  
Retraité le 3 mars 1984  
Décédé le 25 mars 2016  
à l'âge de 85 ans

**Grandjean, Peter**  
Agent  
Embauché le 14 janvier 1960  
Retraité le 31 août 1978  
Décédé le 7 mars 2016  
à l'âge de 87 ans



**Hachey, Euclide**  
Officier de direction  
Embauché le 13 septembre 1948  
Retraité le 11 août 1980  
Décédé le 15 février 2016  
à l'âge de 95 ans



**Malfara, Hugo E.**  
Agent  
Embauché le 5 avril 1954  
Retraité le 12 mai 1984  
Décédé le 25 avril 2016  
à l'âge de 90 ans



**Masse, André**  
Agent  
Embauché le 27 janvier 1961  
Retraité le 7 mars 1985  
Décédé le 3 avril 2016  
à l'âge de 78 ans



**Mc Carragher, Thomas Robert**  
Agent  
Embauché le 4 mai 1959  
Retraité le 14 novembre 1985  
Décédé le 4 février 2016  
à l'âge de 78 ans



**Nadon, René**  
Agent  
Embauché le 9 décembre 1966  
Retraité le 30 octobre 1998  
Décédé le 4 février 2016  
à l'âge de 71 ans



**Picard, Jacques**  
Agent  
Embauché le 24 avril 1967  
Retraité le 2 juillet 1999  
Décédé le 3 mars 2016  
à l'âge de 68 ans



**Potel, Serge**  
Agent  
Embauché le 15 avril 1963  
Retraité le 16 janvier 1993  
Décédé le 4 mars 2016  
à l'âge de 72 ans



**Prévost, Gérard**  
Sergent  
Embauché le 4 août 1947  
Retraité le 7 février 1982  
Décédé le 1<sup>er</sup> mai 2016  
à l'âge de 91 ans



**Robillard, Gratien**  
Lieutenant  
Embauché le 16 mars 1953  
Retraité le 6 janvier 1987  
Décédé le 12 avril 2016  
à l'âge de 83 ans



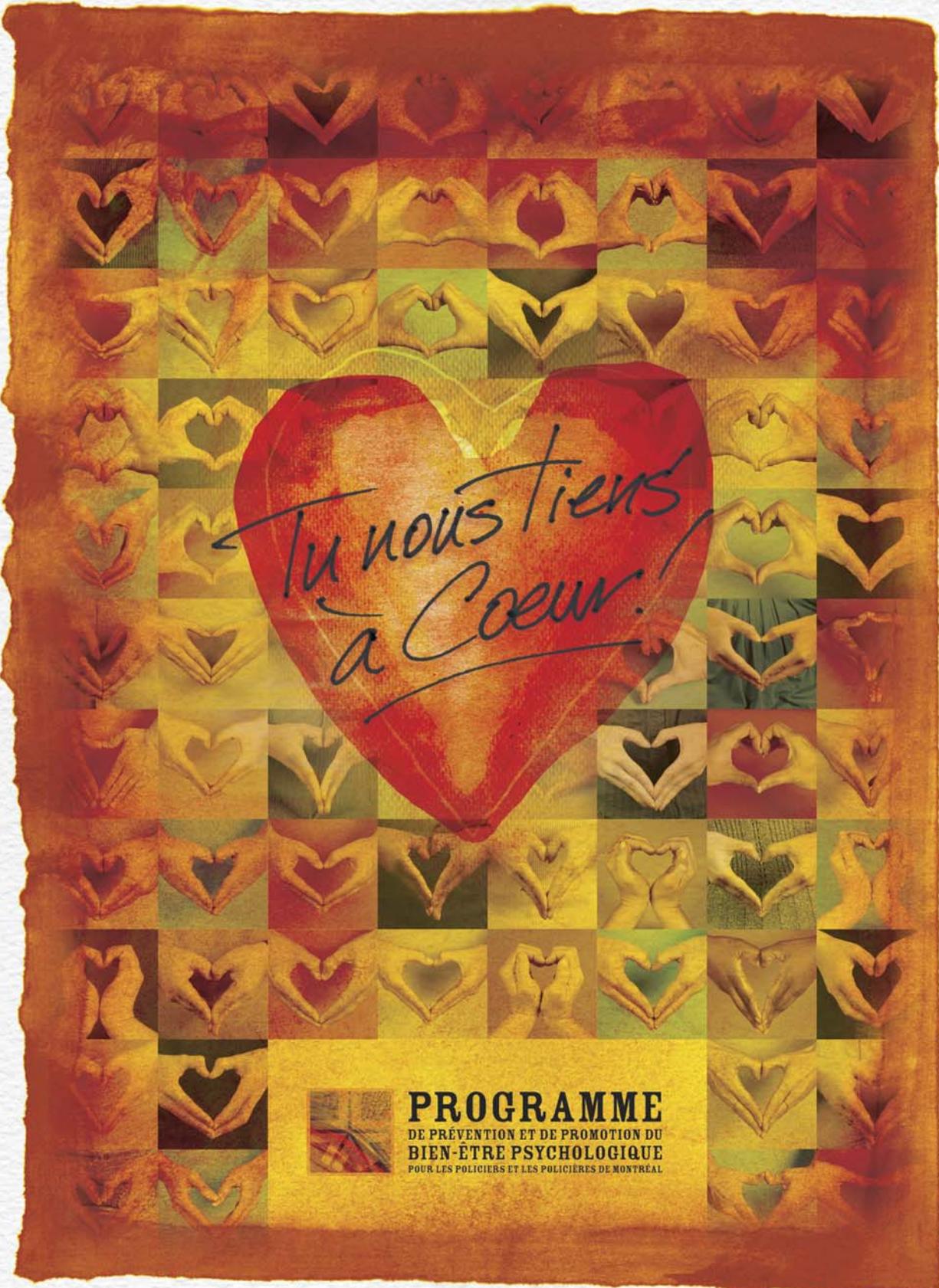
**Simard, Lucien**  
Agent  
Embauché le 17 juillet 1950  
Retraité le 17 janvier 1983  
Décédé le 19 avril 2016  
à l'âge de 88 ans



**Smith, Russell Colin**  
Agent  
Embauché le 27 décembre 1966  
Retraité le 4 juillet 1998  
Décédé le 3 février 2016  
à l'âge de 70 ans



**St-Jacques, Guy**  
Agent  
Embauché le 19 novembre 1956  
Retraité le 8 mars 1987  
Décédé le 3 mars 2016  
à l'âge de 79 ans

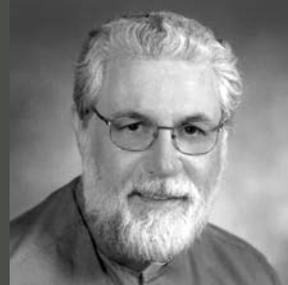


Tu nous tiens  
à Coeur!



**PROGRAMME**  
DE PRÉVENTION ET DE PROMOTION DU  
BIEN-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE  
POUR LES POLICIERS ET LES POLIÈRES DE MONTRÉAL





Pierre Desroches, conseiller moral, FPPM

*Le service de Police de par sa nature même est au cœur de tous les évènements sociaux qui exigent sa présence, sa compétence et son expérience.*

Même si dans une génération comme la nôtre qui a souvent mal à vivre avec l'autorité, toute personne lucide et nuancée ne peut s'enfermer dans un slogan maintes fois répété de la violence policière comme si l'expression affirmait à elle seule la vérité de ce service.

Je suis personnellement très inconfortable avec les réactions irréfléchies qui nous proviennent souvent par les médias sociaux sur des interventions policières dans lesquelles personne ne voudrait se retrouver et que du haut d'une sagesse tout à fait désincarnée se dicte et se juge des interventions dans des contextes de haut risque et d'enjeux qui échappent à la multitude.

On est dans une société de droits et libertés individuelles qui échappent facilement la dimension du sens. Sur ce terrain, j'y évolue et je m'y suis consacré depuis bientôt quarante ans. Je suis très prudent à l'égard de tout jugement absolu qui voudrait dicter ou affirmer une direction qui serait l'unique raisonnable.

De même qu'on voudrait réduire l'action policière qu'à n'être qu'une action de violence répressive, ce qui n'est pas, on tente souvent de réduire l'action de l'Église qu'à une oppression et un abus qui ne chercheraient qu'à endormir le peuple.

Deux événements dernièrement ont touché l'ensemble du peuple québécois. Les décès de René Angelil et de Jean Lapierre. Nous avons entendu les éloges de ces deux personnes qui se sont avérées pour leurs proches des êtres de grande humanité, de grande fraternité et de grande générosité. L'un est mort par cause de maladie; l'autre par une tragédie. Tous les deux

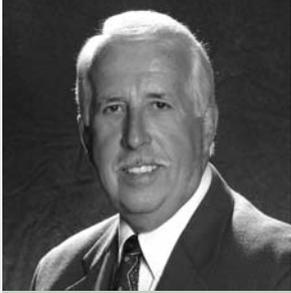
étaient croyants et absolument pas dénaturés. Ils ont eu leur service funéraire l'un à la Basilique Notre-Dame où il s'était marié avec Céline. L'autre après l'hommage funéraire avec sa famille aux Îles de la Madeleine a accueilli à l'église Saint-Viateur de Montréal ceux qui désiraient se rassembler suite à son départ.

Au terme de leur vie, chacun dans des contextes différents, ont manifesté d'où ils venaient, à quelle cohérence ils appartenaient. Céline s'est fait présente avec les siens à tous ceux qui voulaient manifester leur reconnaissance à son époux bien-aimé. Et Jean Lapierre à travers sa famille a aussi reçu les sympathies d'un peuple qui s'est reconnu en lui.

En ce qui me concerne, je n'ai pas été présent à l'événement de la célébration de l'un comme de l'autre. Mais ils ont été témoins pour moi d'un Souffle et d'un Esprit dans lequel je me reconnais et qui appartient à ceux qui ne sont pas des usurpateurs mais des fidèles à un amour qu'ils ont su manifester et qui nous vient d'une personne du nom de Jésus le Christ dont ils ont été de bons témoins.

Ces êtres n'étaient pas des hommes naïfs ni désincarnés mais des personnes dont la vie étaient dans la main de quelqu'un que nous ne connaissons pas. Ils sont de l'Église à laquelle j'appartiens, et une fois de plus, ils m'ont aidé à le reconnaître à la fraction du pain.

Pierre Desroches,  
conseiller moral



# APPRM

André Sasseville

## Mot du président

# Nos outils de communications

*L'APPRM a vu le jour en octobre 1935 et a changé de nom à trois reprises en cours de route. C'est 1976 et 1977 qui marquent le moment d'une refonte complète des règlements de ladite association.*

Au fil des ans et jusqu'à ce jour, plusieurs modifications ont été apportées. La venue des technologies informatiques et de communication a été bénéfique pour l'Association. Malgré ces changements importants, le rôle social de l'Association est demeuré le même, soit de divertir ses membres et de leur venir en aide en cas de besoins.

Toujours soucieuse de répondre aux attentes de ses membres, l'APPRM avec ses 4000 membres se devait d'être munie d'un réseau d'information qui saurait répondre aux besoins des membres. Pour ce faire, les outils d'information disponibles sont, à ce jour :

- > le calendrier publié en décembre;
- > les chroniques et articles publiés dans le journal La Flûte;
- > le service courriel (1200 membres inscrits);
- > le service **Médiaphone** (3000 membres inscrits);
- > le site internet de l'APPRM ([www.apprm.qc.ca](http://www.apprm.qc.ca)); cliquez sur l'onglet « **Nouveautés** », vous y trouverez toutes les informations mises à jour régulièrement par notre personnel, telles que:
  - Les activités de l'APPRM
  - Les offres d'emploi
  - Les fêtes de départ des membres actifs
  - Les décès depuis le début de l'année en cours
- > Le courriel: [info@apprm.qc.ca](mailto:info@apprm.qc.ca)

## Important

Pour être assuré de ne rien manquer, veuillez nous informer de tout changement d'adresse, de numéro de téléphone ou d'adresse courriel.

Pour recevoir les informations importantes de l'APPR et des associations connexes, assurez-vous d'ajouter notre adresse courriel: [info@apprm.qc.ca](mailto:info@apprm.qc.ca) à vos contacts!

Nous vous rappelons qu'il est possible de réentendre les messages transmis via le « Médiaphone » par le service de boîte vocale, au 514 527-9107.

N'oubliez pas que l'avant-dernière page de notre calendrier vous offre en un coup d'œil un résumé de nos activités, nos heures d'ouverture ainsi que les périodes de fermeture.

L'APPR est à l'écoute de ses membres et vous invite à communiquer avec nous si vous souhaitez donner vos commentaires, suggestions d'activités ou si vous souhaitez partager un événement auquel vous avez participé.

Pour une communication de vive voix, pour l'achat de billets ou, encore mieux, si vous souhaitez devenir membre de l'APPRM, contactez notre personnel de soutien! Angèle et Lucie se feront un plaisir de vous servir!

## Rien que la vérité!

Avec André Sasseville

Saviez-vous qu'au 31 décembre 2014, 96 de nos confrères retraités sont décédés et que la moyenne d'âge était de 75,26 ans. Chez les conjointes survivantes, 67 d'entre-elles sont décédées et la moyenne d'âge, remarquez bien, était de 86,39 ans.

**Yvan Côté**, président de la Symphonie vocale, a livré une belle performance lors de son apparition au réseau « LCN » le 16 avril dernier. Il a bien mis en valeur la Symphonie vocale, et ce, avec raison. **Bravo Yvan!**

L'ex-vice-président de la Fraternité, **monsieur Pierre-David Tremblay**, est conseiller municipal à la municipalité de La Bostonnaise, en Mauricie. Sa présence est très appréciée des citoyens de la municipalité.

La policière **Élise Croteau** a tenu à visiter les bureaux de l'APPR au moment de sa retraite. Après **29 ans** de loyaux services, elle se dit heureuse du travail accompli et profitera de sa retraite pour voyager.

**Monsieur Marc Latour**, nouveau retraité et membre de l'APPR depuis décembre 2015, en soutien aux personnes souffrant du cancer a participé à l'événement « **Policier contre le cancer** » le **17 mai dernier**. Il s'est fait raser les cheveux et la barbe pour la cause. Un beau geste de solidarité, **merci!**

Un gros merci à **monsieur André Lepage** qui est responsable de la ligue de hockey de l'APPR. Sa grande disponibilité et son dévouement sont très appréciés. Passe un bel été mon cher **André** et reviens-nous en forme, en septembre prochain!

Le **Club de chasse et pêche des policiers et policières de Montréal** vous invite à ses activités de pêche, de chasse et de plein air. Pour information, composez le 450-657-1897 ou le 514 757-1891

La **Journée Casino** du 29 mars dernier fut un véritable succès où **134 personnes** ont dégusté un excellent « brunch » en plus d'assister à un très bon spectacle.

Saviez-vous que **madame Irène Antanocci** a à cœur de se tenir en forme? Pour ce faire, elle pratique la marche rapide et parcourt environ 8 kilomètres par jour, et ce, 7 jours sur 7. Bravo!

Notre ami **monsieur Marc Lapointe** et sa charmante **épouse Louise** sont revenus enchantés de leur voyage de 19 jours en Chine.

Pour la première fois de son histoire l'activité « Pêche sur glace » qui devait avoir lieu le 19 février dernier, a été annulée pour une seule raison : l'absence de glace. Notre trésorier a refusé de louer des chaloupes pour l'événement. **Bravo P. P.!**

L'ex-président de la Fraternité **monsieur Georges Painchaud** a subi une lobectomie. Une réussite totale, aucune séquelle de l'opération. D'après son médecin, Georges est un phénomène de la nature. Bonne santé Georges!

Le policier à la retraite, **monsieur Jean-Claude Saulnier**, est l'auteur du livre « **Patrouille de Nuit, en 1982** » publié par Les éditions de l'homme. **Jean-Claude** a récidivé en lançant cette fois trois livres publiés à compte d'auteur. Bravo J-C et continue ton œuvre.

La ligue de quilles de l'APPRM a terminé sa saison le 20 avril dernier. Voici quelques-uns de nos gagnants :

**Monsieur Michel Vigeant**, pour la plus haute moyenne (**217**) chez les hommes;

**Madame Thérèse Beaupré**, pour la plus haute moyenne (**215**) chez les femmes;

**Monsieur Claude Larose**, pour le plus haut triple (**815**) chez les hommes;

**Madame Lise Jenkins**, pour le plus haut triple (**766**) chez les femmes.

Il s'est également joué **8 parties parfaites** cette année, un bel exploit n'est-ce pas!?

L'état de santé de notre ami **monsieur André Beaudoin** s'est beaucoup amélioré puisqu'il a pu passer plusieurs semaines en Floride. Un vrai battant ce André!

L'**ABR** a enregistré un taux de rendement global annuel de **8,86 %** sur l'actif de la caisse commune. **Bravo** aux membres du conseil d'administration de l'ABR et à son personnel. Quelle performance!

**Monsieur Brian Savage** remercie tous les policiers et toutes les policières qui ont rendu un hommage à son fils **Mark**, lors de ses funérailles. Un beau geste de soutien.

Incroyable, mais vrai! Lors du dernier événement de « **La journée des fèves au lard** », 15 000 repas ont été livrés. On estime que près de 100 000 \$ auront été versés en 2015 à des organismes montréalais. Bravo à la Fraternité et à ses bénévoles.

Je vous rappelle que la prochaine saison des quilles débutera le 7 septembre prochain.

Une invitation pour vous, conjoint ou conjointe de policier ou policière retraités décédés: vous souhaitez vous divertir et rencontrer de nouvelles personnes? Ou sortir de votre solitude? Devenez membre chez-nous, vous y trouverez des personnes intéressantes et formidables.

La Symphonie vocale a souligné son 60<sup>e</sup> anniversaire en grand, les 29 et 30 avril derniers, avec son concert biennal. Une performance époustouflante avec les solistes, messieurs **Pierre Germain (My way)** et **Yvan Côté (Le temps des cathédrales)** qui furent applaudis à tout rompre. Vous êtes de vrais pros les gars.

L'ex-agent 2024 **monsieur Stanley White** est fier de son **fil Lindsay White**, qui a reçu une médaille pour ses 20 ans de loyaux services comme policier, des mains des autorités de la ville d'Orangeville en Ontario. Bravo au père et au fils.

Plus de 600 personnes ont assisté au spectacle de Grégory Charles au Casino de Montréal dans le cadre du 70<sup>e</sup> anniversaire de notre Caisse Desjardins. Un BRAVO aux dirigeants de la Caisse Desjardins des policiers et policières pour le choix du spectacle.

Dans une magnifique revue « D'hier à aujourd'hui » on peut lire qu'il y a 33 765 policiers et policières des services municipaux, provinciaux et fédéraux, agents de la paix ainsi que leurs conjoints et enfants. En plus, on dénombre 955 membres entreprises et partenaires associatifs. Je dis sans me tromper que notre caisse a le vent dans les voiles!

## ***Avis de recherche***

Tony Carocchia et Pierre Lessard planifient une rencontre qui regrouperait les anciens conseillers en prévention ayant œuvré au Service entre 1985 et 1995.

Cette rencontre se déroulerait dans le cadre d'un lunch ou d'un souper, nous permettant ainsi de nous remémorer d'agréables souvenirs, et de fraterniser ensemble.

Pour ceux qui seraient intéressés, communiquez avec nous:

Tony C :  
514 943 6038 ou  
tony.carocchia@videotron.ca

Pierre L :  
514 235 2086 ou  
plessard42@gmail.com

## ***De succès en succès pour la « Gang à Dyno »***

Le 14 janvier dernier avait lieu le **79<sup>e</sup> tournoi de Pitch de la « Gang à Dyno »**. **66 participants** (un record) sont venus s'amuser amicalement. **Dyno** était très heureux de voir que le nombre du groupe des femmes avait doublé pour l'occasion. Pour joindre le groupe, composez le 514 369-0175.

**Dyno Lessard et Red** ont établi un nouveau record 120 à 3 et pas d'ours!!!

Leurs victimes **Ronald Geneau** et **René Bronsard**. **Pareil comme un** (4 x brasse) dans l'temps!

### Une ligue de quilles en santé

Encore une fois notre ligue de quilles connaît un succès retentissant. En effet, **180 joueurs** et joueuses se rencontrent à tous les mercredis au Salon de quilles Moderne, et ce, pendant **32 semaines**. Ce lieu est animé par la joie de nos participants et la fraternité.

Le **12 mai dernier**, une magnifique soirée attendait nos quilleurs et durant celle-ci, nous n'avons pas manqué de souligner et récompenser les meilleurs joueurs.

Ceux et celles qui veulent se joindre à ligue pour la saison 2016-2017 peuvent le faire en communiquant au 514 527-7000.

Si la ligue connaît un si grand succès, c'est sans aucun doute grâce à messieurs Denis St-Pierre, Jacques Clavet et madame Claudette Boileau.



#### CHAMPIONS - PRIX INDIVIDUELS

*De gauche à droite: Mme Thérèse Beaupré (plus haute moyenne), M. Yvon Giroux (plus haut simple), Mme Denise Bastien (plus haut simple), Mme Lise Jenkins, (plus haut triple), M. Michel Vigeant (plus haute moyenne), M. Donald Angelo (plus haut simple) et M. Claude Larose (plus haut triple).*



#### GAGNANTS - 8 PARTIES PARFAITES

*De gauche à droite: M. Jacques Charbonneau, M. André Richard, M. Gérard Lacoste, M. Gordon Alexander, Mme Colette Larose, M. Claude Larose, M. Gérald Jenkins et Mme Marthe Blackburn.*



#### L'ÉQUIPE CHAMPIONNE DE LA SAISON 2015-2016

*De gauche à droite: M. Jacques Desjardins, Mme Marielle Cimon, M. Marthe Blackburn, Mme Micheline Paradis et M. Gérald Jenkins.*

### *Une journée sucrée !*

**238 personnes** se sont jointes à nous le 9 avril dernier lors de notre Cabane à sucre au **Chalet du Ruisseau**. La journée a débuté vers 11 h avec un excellent repas traditionnel. Musique et danse étaient au rendez-vous ! Nos participants jeunes et moins jeunes ont pu se sucrer le bec avec la délicieuse tire d'érable. Quelle belle façon de souligner l'arrivée du printemps, vous ne trouvez pas ?

Un grand merci à **messieurs Marcel Crevier, Gilles Sauvageau et madame Claudette Boileau** pour leur belle organisation.



*Les gagnants des différents prix offerts par la Caisse Desjardins des policiers et policières.*



*Nos participants dégustent l'excellent repas du temps des sucres. Hum! Hum!*



*Une photo qui nous fait revivre la traditionnelle journée des sucres.*



## *On fête Pâques aux quilles*

Les organisateurs de la ligue de quilles ont eu l'excellente idée de souligner la fête de Pâques le 23 mars dernier. Ils ont offert à nos joueurs des prix de présence, sans oublier le fameux «Coco de Pâques». On peut voir sur la photo les gagnants des différents prix de présence.

*De gauche à droite : Messieurs Denis St-Pierre et Jacques Clavet, responsables de la ligue. Monsieur Gordon Alexander, madame Diane Carpentier, monsieur Michel Vigeant, madame Manon Bellemare, monsieur Florent Chabot, Madeleine Champagne et madame Claudette Boileau de l'APPR.*

## *Notre journée de parties de cartes annuelles*

Nos membres amateurs des jeux de cartes se sont réunis le 22 mars dernier à la base militaire de Longue-Pointe pour se détendre et jouer aux cartes en toute camaraderie. Un moment très festif et agréable pour nos participants. Félicitations aux organisateurs monsieur Denis St-Pierre et madame Claudette Boileau.



*Messieurs Roger Poirier, André Campeau, Guy Lévesque et André Pharand, ne semblent pas très concentrés à leurs jeux. Madame Claudette Boileau et monsieur Denis St-Pierre observent la compétition.*



*Un bel esprit de compétition régnait à cette table.*

## Les activités de l'APPR à venir !

### ***Souper Terre et Mer***

- > **Date:** Samedi 12 novembre 2016  
À compter de 17 h
- > **Où:** Chalet du Ruisseau, 12570,  
La Fresnière, Saint-Benoit de Mirabel
- > **Description:**  
Vous pourrez vous délecter avec  
un « Méchoui de porc » et autres  
accompagnements.

#### **À 18 h débutera le festin Terre et Mer incluant :**

Crevettes, langoustines, moules  
marinara, pattes de crabe, pétoncles,  
cuisses de grenouille, brochettes  
de filet mignon et de poulet, crudités,  
salades, légumes, riz. Tables de pâtisseries,  
thé et café

- > **Musique:** danse en ligne et sociale
- > **Prix:** 45 \$ pour les membres et 55 \$  
pour les non-membres

Table de 8 personnes

#### **Billets en vente à compter du 4 octobre 2016**

Organisateurs: messieurs  
Gilles Sauvageau et Robert Boulé



### ***Bal annuel de l'APPR***

#### **L'événement le plus prestigieux de la saison !**

- > **Date:** Le vendredi 14 octobre 2016
- > **Où:** Centre de réceptions Le Madison  
8750, rue Provencher à Saint-Léonard

#### ***Repas gastronomique !***

- > Danse pour tous les goûts du début  
jusqu'à la fin de la soirée!
- > Orchestre et disco sur place!
- > Le plus grand rendez-vous  
de la saison!
- > **Prix:** 115 \$ pour les membres  
et 125 \$ pour les non-membres

Une cuisine exquise vous y attend  
dans un décor enchanteur!

#### **Billets en vente à compter du 6 septembre 2016**

Organisateurs: messieurs  
Gilles Sauvageau et Robert Boulé

## Les activités de l'APPR à venir !



### ***Journée champêtre (plein air et cyclotourisme)***

- > **Date:** Jeudi 8 septembre (**reportée au 9 septembre en cas de pluie**)
- > **Où:** Îles de Boucherville
- > **Description**  
Départ en vélo à 9 h 30  
(parcours de 20 kilomètres environ)  
à votre rythme  
Jeux d'habiletés, pétanque sur gazon  
et plus encore.  
Dîner froid inclus  
(servi entre 11 h 30 et 13 h)

Organisateurs: Messieurs Gilles Sauvageau, Robert Boulé et Marcel Crevier

Apportez vos chaises

- > **Prix:** 10 \$ pour les membres et 15 \$ pour les non-membres

**Billets en vente à compter  
du 9 août 2016**

### ***Partie d'huîtres***

- > **Date:** samedi 1<sup>er</sup> octobre 2016  
À compter de 16 h
- > **Où:** Chalet du Ruisseau, 12570,  
La Fresnière, Saint-Benoit de Mirabel
- > **Description**  
Danse sociale et en ligne  
Méchoui de porc, escargot, etc.,  
à compter de 16 h  
  
Au menu: Moules, crevettes, pattes  
de crabe, soupe aux huîtres, huîtres  
malpêques, gratinées et frites,  
brochettes de filet mignon, etc...
- > **Prix:** 70 \$ pour les membres  
et 80 \$ pour les non-membres
- > Table de 8 personnes

**Billets en vente à compter  
du 30 août 2016**

Organisateurs: Messieurs  
Gilles Sauvageau et Robert Boulé.

### ***Méchoui fumé au bois d'érable***

- > **Date:** le vendredi 23 septembre 2016
- > **Où:** Chalet du Ruisseau, 12570,  
La Fresnière, St-Benoit, Mirabel
- > Arrivée à 14 h
- > Danse et animation à compter  
de 15 h
- > **Prix:** 20 \$ pour les membres et 25 \$  
pour les non-membres

Formez votre table de 8 personnes.

**Billets en vente à compter  
du 23 août 2016**

Organisateurs: Messieurs  
Gilles Sauvageau, Robert Boulé  
et Marcel Crevier

Problème personnel ?  
Problème familial ?  
Problème professionnel ?

Parlez-en !



Laissez vos coordonnées, un collègue vous rappellera  
aussi rapidement que discrètement.



# Rabais exclusif aux membres de la Fraternité

Grâce à une entente avec la Fraternité des policiers et policières de Montréal, **belairdirect** est heureuse de vous offrir, à vous, membre de la Fraternité, et à votre famille immédiate\*, un **rabais de groupe** pour vos assurances auto et habitation.

Ce rabais s'ajoute aux autres rabais auxquels vous pourriez aussi avoir droit:



## Rabais Auto + Habitation

Économisez jusqu'à 5% sur votre assurance auto et jusqu'à 15% sur votre assurance habitation en les combinant.



## Rabais Multivéhicule

Économisez 10% ou plus en assurant plus d'un véhicule chez **belairdirect**.



## Rabais pour véhicule saisonnier

Profitez d'économies additionnelles en assurant également votre véhicule saisonnier.

Communiquez avec nous dès aujourd'hui  
pour obtenir une soumission!

1 866 887.6542  
[belairdirect.com](http://belairdirect.com)



**belairdirect.**  
auto et habitation - groupes

\* Les conjoint(e)s et enfants de 25 ans et moins à charge du membre et/ou de son/sa conjoint(e) vivant sous le même toit que le membre sont également admissibles.

Certaines conditions, limitations et exclusions s'appliquent aux offres mentionnées. Ces offres peuvent être modifiées sans préavis. Toute marque de commerce est la propriété de son propriétaire respectif. Veuillez consulter [belairdirect.com](http://belairdirect.com) pour plus de détails. ©2016 La Compagnie d'assurance Belair inc. Tous droits réservés.